

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 3 AVRIL 2017

Délibération n° D-2017-101

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 28/03/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 10/04/2017

Présentation du rapport annuel 2016 d'accessibilité de la Ville
de Niort

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Fatima PEREIRA, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Dominique JEUFFRAULT, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU

Excusés :

Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Direction Participation interne -
Accessibilité - Développement durable**

**Présentation du rapport annuel 2016 d'accessibilité
de la Ville de Niort**

Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Conseillère municipale expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Suite à l'ordonnance n°2014-1090 du 26 septembre 2014, la Ville de Niort anime la Commission Communale pour l'Accessibilité. Cette commission, obligatoire dans les communes de plus de 5 000 habitants, accompagne la Ville de Niort dans la mise en accessibilité du cadre bâti, des espaces publics mais également de tout projet relevant de l'accessibilité et du handicap.

Elle doit établir un rapport annuel, témoignant de son activité et de l'évolution de l'inclusion à la situation du handicap au sein de la cité. Ce rapport annuel doit être présenté au Conseil municipal, avant d'être transmis :

- au Représentant de l'Etat dans le Département ;
- au Président du Conseil départemental ;
- au Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie.

Le rapport, joint à cette délibération, fait donc état des actions développées en 2016 par la Commission Communale pour l'Accessibilité, et plus globalement par la Ville de Niort en matière de handicap et d'accessibilité.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- prendre acte de la présentation du rapport annuel 2016 de la Commission communale pour l'accessibilité.

Le Conseil municipal a pris acte du rapport annuel 2016 d'accessibilité de la Ville de Niort

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjointe déléguée

Signé

Jacqueline LEFEBVRE

Rapport d'accessibilité 2016



Mairie de Niort

CS 58755 - 79027 NIORT Cedex

Tél : 05 49 78 78 25

handicap@mairie-niort.com

www.vivre-a-niort.com



Sommaire

<i>Introduction: L'accessibilité se construit collectivement</i>	1
<i>I- 2016: début de la réalisation de l'Ad'AP</i>	1
• Contexte	5
• 1er rapport annuel: (présenté à la CCA du 25 novembre, extrait du rapport joint en annexe 1)	5
➤ Ad'AP – Etudes et travaux concernant les bâtiments municipaux.....	6
➤ Ad'AP - Etudes et travaux concernant les espaces publics.....	7
<i>II- 2016: Recensement des Ad'AP du territoire</i>	8
• Liste réglementaire	8
• Comad'ap	8
<i>III- De multiples actions en faveur de l'inclusion</i>	10
• Axe 1 de la charte : Pour une ville accessible à tous	10
➤ Point sur les travaux et études programmés en 2016 sur les espaces publics.....	10
➤ Audit sur l'accueil physique et la signalétique de la mairie.....	12
➤ Port Boinot – parc urbain de la Sèvre Niortaise – présentation du projet d'accessibilité.....	13
• Axe 2 de la charte : Pour une ville favorisant la participation des personnes en situation de handicap	14
➤ Handic'apte et FIPHFP.....	14
➤ Actions de formation en faveur des travailleurs en situation de handicap.....	16

➤ Le handicap en milieu professionnel.....	20
➤ Le handisport, un axe fort.....	22
➤ Accessibilité aux démarches administratives.....	23
● Axe 3 de la charte : Pour une ville accueillante et coopérante.....	24
➤ En concertation permanente avec les partenaires.....	24
➤ En concertation pour la mise en accessibilité des sites.....	26
➤ En communiquant sur les dispositifs mis en place.....	28
➤ La ville partenaire des évènements de sensibilisation.....	34
IV- Une CCA active.....	36
V- Perspectives 2017.....	1
VI- Glossaire.....	1



Crédit photos : ville de Niort



Introduction: L'accessibilité se construit collectivement

L'accessibilité ne se décrète pas, elle se construit collectivement. C'est dans ce sens que les membres de la Commission communale pour l'accessibilité, représentants les personnes en situation de handicap, ont été consulté pour l'élaboration de l'Agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP) Ville de Niort et qu'ils participent régulièrement aux visites de sites avant, pendant et après les travaux de mise en accessibilité ; La Brèche, le Pavillon Grapelli, le Moulin du Roc et la patinoire en 2016.

2016 a été aussi, l'année des débuts de la réalisation des travaux d'accessibilité programmé. 36 Etablissements recevant du public (ERP) et 3 Installation ouverte au public (IOP) concernés, pour une enveloppe estimée à 344 580 € (comprenant études et travaux). Le suivi et les avancées de la mise en accessibilité du patrimoine municipal ont été partagés régulièrement avec les membres de la Commission communale pour l'accessibilité.

Comme l'a rappelé M. Le Maire dans le mot d'accueil de la dernière Commission communale pour l'accessibilité du 25 novembre 2016, la réglementation liée à l'Ad'AP peut paraître compliquée pour les commerçants, mais il ne faut pas oublier que la mise en accessibilité de leur établissement est aussi pour eux, un enjeu commercial. En effet, ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de personnes en situation de handicap qui rentrent dans leurs magasins, qu'il n'y en a pas qui souhaiteraient le faire. Au cours de l'année, les échanges et rencontres avec les représentants des chambres consulaires, Chambre de métiers et Chambre de commerce et d'industrie, se sont poursuivis.

Les élus de la Ville de Niort souhaitent que les actes prennent le pas sur les paroles ; les projets envisagés et les constructions sont discutés en concertation avec les représentants des personnes en situation de handicap. Ainsi lors de la dernière réunion de la Commission communale pour l'accessibilité le volet accessibilité du projet Boinot, vaste espace paysager a été présenté.

Mais l'accessibilité ce n'est pas que « bitume et béton ».

La société ne doit laisser personne sur le chemin, tous les citoyens se doivent d'être solidaires. Les actions se sont multipliées en 2016 en faveur de l'inclusion.



I- 2016: début de la réalisation de l'Ad'AP

Contexte

2015, a été l'année de la programmation de l'Ad'AP pour la Ville de Niort. L'arrêté préfectoral du 7 décembre 2015 concerne 196 ERP et 23 IOP à mettre en accessibilité sur la période 2016 à 2024.

Le conseil municipal du 18 décembre 2015 a voté l'autorisation financière de programme et des crédits de paiement pour l'Ad'AP. Le coût total de la mise en accessibilité des ERP et IOP niortais s'élève à 10 409 255 €.

2016, a été l'année du démarrage pour l'Ad'AP de la Ville. Les études n'ont pas pu être anticipées en 2015. En conséquence, le travail d'études a été réalisé sur le 1er semestre 2016. La mise en œuvre des travaux a pu débuter seulement au second semestre.

Comme l'exige le Décret n° 2014-1327 du 5 novembre 2014, art. R. 111-19-45, le 1^{er} rapport annuel de l'Ad'AP Ville de Niort a été présenté au Conseil Municipal du 5 décembre 2016 et transmis à M. Le Préfet le 3 janvier 2017.

1er rapport annuel: (présenté à la CCA du 25 novembre, délibération du conseil municipal du 5 décembre)

▪ Ad'AP – Etudes et travaux concernant les bâtiments municipaux

Les autorisations de travaux prévues sur les bâtiments mentionnés dans l'Ad'AP pour l'année 2016 ont été déposées :

- Dossiers instruits avec avis favorable : 16 ERP.
- Dossier avec avis défavorable : 1 ERP, le centre régional de tennis de table, (toilettes devant être accessibles à l'étage du fait d'une salle de réunion), crédit reprogrammé pour 2017.
- Dossier en cours d'instruction avec dérogation : 6 ERP
- En attente d'instruction : 12 WC publics.

Une interrogation subsiste encore sur le classement des toilettes publiques à intégrer dans le patrimoine des établissements recevant du public ou dans celui des installations ouvertes au public. Une reprogrammation des crédits pour 2017 est prévue.

- Une opération est en cours d'étude concernant les locaux de la salle polyvalente du port et les locaux associatifs.
- L'accessibilité de la Conservation des cimetières, 31 rue de Bellune, est incluse dans un projet d'envergure de l'ordre de 135 000 €, les études sont réalisées, les marchés de travaux sont en cours d'attribution. Une reprogrammation des crédits inscrits à l'Ad'AP est prévue pour 2017.

Bilan financier :

- Mandaté 2016 : 120 776 €

- Reprogrammation 2017 : 113 028 €
- Soit un total de 233 804 € sur une enveloppe estimative (ERP) de 287 080 €, donc
- une économie de 53 276 €, principalement dû au travail en maîtrise d'œuvre interne des études et au suivi des travaux sur des petites opérations ne nécessitant pas de permis de construire.

▪ **Ad'AP - Etudes et travaux concernant les espaces publics**

Rappel : un point du principe général du projet de mise en accessibilité de la Ville de Niort : l'inscription des investissements dans l'Ad'AP est strictement réglementaire ; dans la limite de la parcelle de l'ERP et de l'IOP.

Programme réalisé dans le cadre de l'Ad'AP :

- Salle de Sport de Souché 15 000€
- WC publics de Souché 18 000€
- WC publics av. de Limoges 2 500€
- WC publics place Chanzy 4 000€
- WC publics square G. Clopeau 1 000€

Suite à des difficultés techniques, les travaux de mise en accessibilité concernant la Place de la Brèche ne sont pas terminés en fin d'année. Il a fallu répertorier des matériaux durables dans le temps, conformes à la réglementation, adaptables à

l'existant et validés par l'Architecte des Bâtiments de France. Les crédits sont reprogrammés sur 2017.

II- 2016: Recensement des Ad'AP du territoire

Liste réglementaire

En application de l'article L2143-3 du Code général des collectivités territoriales, la Commission communale pour l'accessibilité a recensé les ERP accessibles et ceux dont la mise en accessibilité est prévue.

La CCA a été tenue informée au fur et à mesure des difficultés et avancées du recensement.

La Ville de Niort met en ligne début 2017, sur le site internet de la Ville de Niort, une liste sur le modèle de celle publiée sur le site du département, avec une possibilité pour les utilisateurs de signaler une erreur dans les données.

Dans un souci de pragmatisme les élus ont souhaité aller au-delà de la réglementation pour proposer prochainement une cartographie des ERP déclarés accessibles. C'est le projet Comad'ap.

Comad'ap

La cartographie concernera les ERP ayant déposés une attestation d'accessibilité (sur l'honneur ou par l'intermédiaire d'un contrôleur agréé).

La formalisation et la rédaction du cahier des charges doivent être terminées en début d'année 2017.

Il reste à créer le cadre de la future base de données qui sera utilisé pour classer les ERP :

- terminer les catégories
- mettre au point les sous-catégories
- finaliser la maquette SIG (*Systeme d'Information Géographique : logiciel informatique capable d'organiser et de présenter des données alphanumériques spatialement référencées*).



III- De multiples actions en faveur de l'inclusion

La Ville de Niort a, depuis plusieurs années, souhaité s'engager dans la formalisation de sa politique en matière de handicap, la Charte Ville handicaps a été adoptée à l'unanimité en Conseil municipal le 14 octobre 2013. Voir annexe 2.

Axe 1 de la charte : Pour une ville accessible à tous

- **Point sur les travaux et études programmés en 2016 sur les espaces publics**

Afin d'assurer une cohérence dans la chaîne de déplacement, la ville de Niort a fait le choix de mener en parallèle de l'Ad'AP un programme de travaux affecté à la voirie et aux espaces publics. Cette programmation doit assurer une continuité d'accessibilité de l'entrée jusqu'à la place de stationnement et/ou l'arrêt de bus les plus proches.

- **Autres chantiers sur le domaine public**

- Rue Edmond Proust (Souché)
- Station taxi gare SNCF (Centre-Ville)
- Parking de la Convention (Centre-Ville)
- 14 Juillet (Centre-Ville)
- Rue de Grange (Ste Pezenne)

- Les chantiers réalisés hors programme Ad'AP

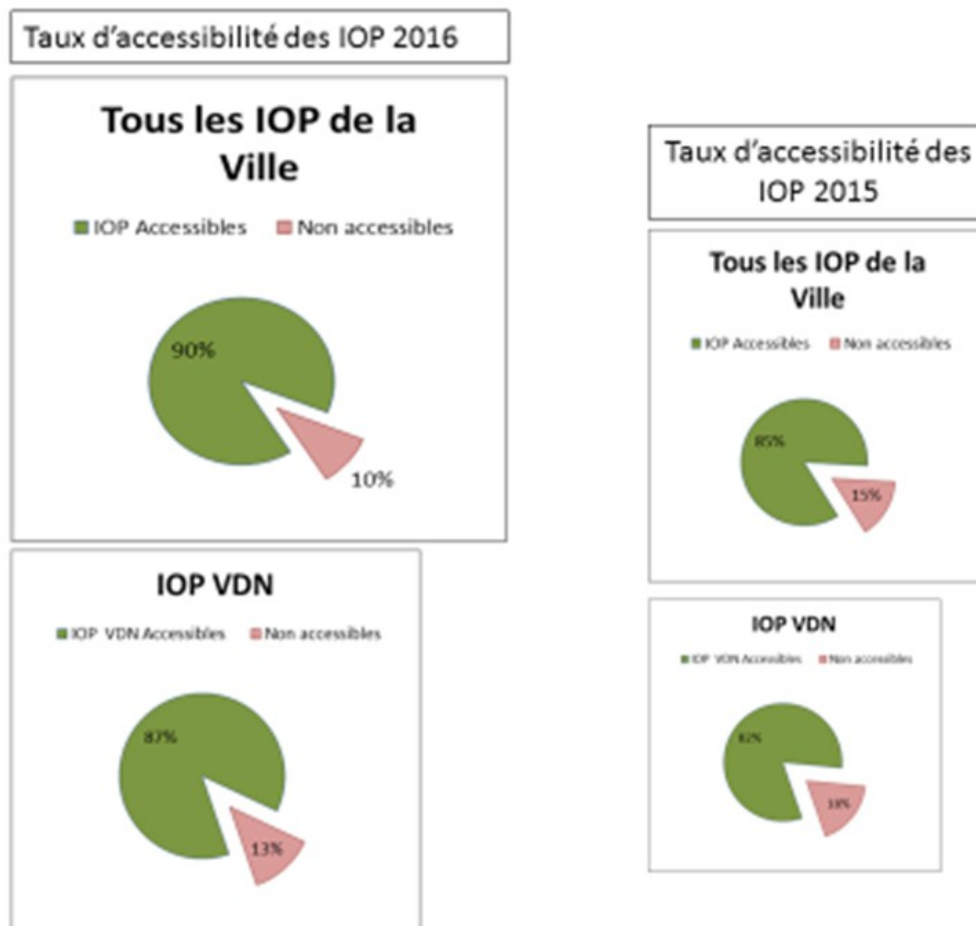
- Bd Pasteur / place G. Renon 32 000€
- Carrefour La Rochelle / Pasteur 53 000€

- Taux d'accessibilité des IOP 2016 (Cf. annexe 3)

Les IOP correspondent à l'itinéraire entre le bâtiment et la case de stationnement adaptée (ou l'arrêt de bus) la plus proche.

Le taux d'accessibilité de tous les IOP de la Ville est passé de 85% en 2015 à 90 % en 2016.

Concernant les IOP Ville de Niort, le taux d'accessibilité est de 87 % en 2016 contre 84 % en 2015.



- [Audit sur l'accueil physique et la signalétique de la mairie](#)

La Ville de Niort est engagée dans une démarche continue d'amélioration de l'accueil à l'usager- REFLEX'ACCUEIL.

Dans ce cadre, la Direction Accueil et formalités citoyennes, en lien avec le Centre technique municipal, a renforcé au 1er semestre 2016, la signalétique intérieure de l'hôtel administratif.

Un code couleur a été mis en place pour que l'utilisateur se dirige plus facilement. A chaque orientation, l'agent d'accueil indique le nom du service mais également la couleur correspondante.

Le jeudi 15 septembre de 9h30 à 12h, dix représentants de la CCA ont participé à l'audit de la signalétique intérieure de l'hôtel administratif afin de mesurer l'efficacité de cette nouvelle signalétique.

La présence des membres de la CCA sur site a permis de réaliser d'autres constatations notamment en ce qui concerne :

- la difficulté d'accessibilité aux sanitaires publics de l'Hôtel de ville,
- le manque de lisibilité sur les panneaux de consignes de l'ascenseur extérieur
- l'absence de signalétique sur le parvis

(cf. compte-rendu de l'audit en annexe 4)

▪ Port Boinot – parc urbain de la Sèvre Niortaise – présentation du projet d'accessibilité

Friche industrielle de 20 000 m² qui s'étend du Boulevard Main aux berges de la Sèvre, de la rue de la Chamoiserie aux Ponts Main, le site des anciennes usines Boinot entame sa reconversion pour devenir un vaste parc urbain touristique.

Le projet accessibilité du site a été présenté lors de la CCA du 25 novembre, compte-rendu complet dans l'annexe 5.

L'ensemble des espaces extérieurs sera accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) ; rampes et signalétique adaptées à, l'exception d'un accès entre le plateau Main et l'angle Sud-Est du jardin de la maison patronale (escalier).

Par ailleurs, une réalisation exemplaire est à envisager concernant toutes les formes de handicaps tant dans les déplacements que dans la qualité de découverte des lieux. L'ensemble des bâtiments sera également accessible. Axe 2 de la charte : Pour une ville favorisant la participation des personnes en situation de handicap.



Axe 2 de la charte : Pour une ville favorisant la participation des personnes en situation de handicap

▪ Handic'apte et FIPHFP

La convention Handic'Apte avec le Fond d'Insertion des Personnes en situation de Handicap de la Fonction Publique (FIPHFP) a été signée en 2014, avec pour date d'effet le 1er janvier 2015.

Elle permet aux agents de la ville de Niort d'avoir accès à des aides financières constituant un appui indispensable pour apporter des réponses adaptées à chaque situation.

La convention a été établie pour 3 ans, sur la base de 17 actions réparties en 4 axes :

- 12 actions pour les aides techniques et humaines,
- 3 actions pour la sensibilisation et la formation des acteurs,
- 1 action pour les dépenses d'études,
- 1 action pour les dépenses hors catalogue des interventions du FIPHFP.

En 2015, un 1er acompte de 114 722 € a été versé à la ville de Niort. Le second acompte, en date du 1er janvier 2016, s'élevait à 108 144€.

Le décompte des dépenses pour l'année 2016 est le suivant :

- **Les études**

Les études demandant peu d'aménagements ou d'adaptations sont effectuées en interne.

Des cabinets d'ergonomes sont mandatés pour effectuer les études plus complexes.

Le montant alloué aux études de postes s'élève à 5 000 €.

- **Les actions de sensibilisation et de formation des acteurs**

Le montant des actions de formation envers les agents en relation avec des travailleurs en situation de handicap s'élève à 2 650 €.

Il comprend les actions de formation décrites ci-dessous et une formation à la fonction de tuteur des travailleurs en situation de handicap.

Aucune action d'information et de sensibilisation collective n'a été mise en place cette année.

Néanmoins, des actions de communication ont été proposées :

- élaboration de supports,
- mise en place de forums et spectacles sur les situations de handicaps et ses répercussions.

Le montant des actions de communications s'élève 1 500 €.

- **Les aides humaines et techniques**

- Aménagements de véhicules personnels et des postes de travail : 15 500 €.
- Adaptations de postes dans le but de maintenir en emploi les agents déclarés inaptes à leur poste : 11 800 €. Le montant est réparti entre l'adaptation de véhicules professionnels, et les études pour adaptations de postes.
- Aides financières d'amélioration des conditions de vie et de facilitation de l'insertion professionnelle des travailleurs en situation de handicap (participation à l'achat de prothèses et d'orthèses, au règlement de transports adaptés du domicile au travail (et vice-versa)) : 21 000 €.
- Formations et informations des travailleurs en situation de handicap : 27 025 €. Cette somme est répartie entre des bilans de compétences et d'orientation, des formations à la reconversion professionnelle, des formations à la compensation du handicap et des formations individuelle qualifiante et diplômante.

✓ **les aides spécifiques et nouvelles.**

- Actions d'accompagnement dans l'emploi de personnes en situations de handicap psychique, mental ou cognitif : 3 000 €.

Cet accompagnement est effectué par le biais d'un soutien médico-psychologique.

- Financement des aides à l'apprentissage d'élèves ou d'étudiants en situation de handicap : 19 169 € (indemnités, aménagements de postes, des transports adaptés et formations pour les tuteurs).
- Contrats emplois d'avenir :
1 500 € prévus pour former les tuteurs des nouveaux agents.

- **Actions de formation en faveur des travailleurs en situation de handicap**

- « Etre tuteur d'un agent en situation de handicap »

Les objectifs de cette formation étaient :

- Comprendre la notion de handicap au travail de façon objective et rassurer les stagiaires sur leur capacité à « tutorer » une personne en situation de handicap.
- Favoriser la communication et la qualité relationnelle propice à la transmission.
- Comprendre le vécu et les besoins des « tutorés ».
- Développer ses compétences tutorales et rendre le travail formateur.
- Savoir se positionner en tant que « tuteur » et s'approprier son rôle.

La formation était prévue en 2 sessions, durant chacune une journée et demie. Au vu du manque de participants, la seconde session a été annulée. La 1^{ère} session a accueilli 8 agents.

- « Favoriser l'intégration d'un agent en situation de handicap au sein d'une équipe »

Les objectifs étaient :

- Développer ses capacités à communiquer et à s'affirmer, améliorer son écoute, établir des relations interpersonnelles constructives sur le plan personnel et professionnel.
- Développer le sens de sa responsabilité dans des situations professionnelles (en relation duelle ou en équipe), et prendre conscience de l'impact des attitudes, des actes, et de l'expression orale de chacun dans la communication.
- Comprendre les problèmes relationnels vécus entre collègues ou avec sa hiérarchie et gérer les émotions susceptibles de survenir dans ces situations.
- Gagner en confiance professionnelle : savoir être pour savoir-faire.

La formation d'un jour et demi a accueilli 5 agents.

- Journée de sensibilisation, pendant la semaine du handicap (le 14 novembre)

Les objectifs étaient :

- Libérer la parole et favoriser les échanges et le débat sur le sujet.

- Démystifier le handicap au travail par une meilleure connaissance de la réalité des travailleurs en situation de handicap en emploi.
- Développer les connaissances des participants sur le contexte légal afin de mettre en évidence les difficultés que peut rencontrer un agent en situation de handicap ; de façon conviviale et ludique mises en situation, découverte des possibilités d'adaptation et de compensation possibles.
- Favoriser les démarches de reconnaissance en qualité de travailleur handicapé par une meilleure connaissance des droits liés à ce titre.

La journée était divisée en ateliers sensoriels et pauses gourmandes dans le noir et jeux. Le cabinet conseil H2L (Laurence LEVY) est intervenu pour la partie handi-jeu. 33 collaborateurs y ont participé.

Une dernière formation a été proposée : « Actions de sensibilisation pour les nouveaux encadrants ». Elle a finalement été annulée puisqu'un seul agent s'y était inscrit.

- [Ateliers de reconversion professionnelle](#)

La Direction des Ressources humaines a également mis en place des ateliers d'échanges autour de la reconversion professionnelle. Ils se déroulaient sur 4 demi-journées, avec l'intervention de cabinet de conseil H2L (Geneviève LE BOULICAUT).

Ces ateliers étaient destinés aux collaborateurs en situation de handicap tutorés par d'autres agents. Ils visaient à ce que chacun s'exprime au sujet de son expérience, de ses difficultés et de ses réussites. Les agents accueillis n'étaient pas tous au même niveau dans le processus de reconversion professionnelle, ce qui était enrichissant pour tous et favorisait les échanges.

10 agents y ont participé.

Les ateliers se poursuivent sur 2017.

- Participation à « 1 jour, 1 métier en action » en lien avec Cap emploi.

La Ville de Niort et le CCAS ont renouvelé pour la sixième année consécutive, leur participation à la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées du 14 au 20 novembre 2016 en s'associant à l'action « 1 jour, 1 métier en action ».

Le principe de l'action : permettre à un demandeur d'emploi en situation de handicap de passer une journée aux côtés d'un employé pour découvrir en situation réelle un métier, un secteur d'activité. 5 demandeurs d'emploi ont été accueillis au sein des services municipaux.

Cette journée avait pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle, de démystifier la notion de travailleur en situation de handicap, de sensibiliser les équipes en interne, de valider un projet professionnel.

S'inscrivant dans cette action, la mission Handicap a accueilli Julie Bouchaud, titulaire d'un master Intégration des personnes handicapées et en difficulté (IPHD), qui est accompagnée dans sa recherche d'emploi par Cap Emploi, et qui a souhaité par la suite effectuer une « Période de mise en situation en milieu professionnel » (ou PMSMP).

▪ Le handicap en milieu professionnel

L'accueil des enfants en situation de handicap dans les centres de loisirs existe depuis plusieurs années. Depuis 2015 il a été développé sur le temps périscolaire.

• Sensibilisation des enfants et animation

- Conseil municipal enfants :
 - Participation aux ateliers sportifs organisés lors de la journée handisport du 28 mai, dans le cadre des 1ères Rencontres Accès Libre.
 - Organisation d'une journée solidaire dans les écoles le 21 juin : les 24 écoles primaires, publiques et privées, de la ville ont été sollicité pour apporter des denrées alimentaires qui, dès le lendemain, ont été récupérées par 5 associations caritatives ; Secours populaire, Secours catholique, Restos de cœur, Croix-Rouge et l'Anneau de l'espoir.
- Périscolaire
 - Les enfants des écoles Michelet et Paul Bert ont participé à l'atelier musique des « Rencontres Accès Libre » organisées le Centre de ressources handicap et la Ville de Niort à l'Hôtel de Ville le 27 mai après-midi (50 enfants participants).

- Les enfants des écoles Michelet, Paul Bert et Jean Macé ont participé aux ateliers de sensibilisation à la déficience visuelle (braille, parcours canne, ...) le 26 septembre (70 enfants participants).

- Information et accompagnement des familles dans la prise en charge des enfants

- Centres de loisirs : Mise en place de 16 protocoles d'accueil spécifiques mercredis et vacances avec l'accompagnement d'un animateur référent 33 000 €.

- Partenariat avec les structures d'accueil spécialisé

- Accueil de 2 stagiaires M1 IPHD Niort de l'Université de Poitiers
- Participation au jury d'oral des stages des M1 et des M2 et, intervention auprès de ces étudiants pour présenter le dispositif d'accueil des Enfants en Situation de Handicap (ESH) mis en place par la Ville.
- Accueil périscolaire : Mise à disposition d'Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap (AESH) par la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) en accueil périscolaire maternel et élémentaire ; coordination des besoins et des moyens (2015-16)

- Centre de loisirs

- Participation au Comité de pilotage départemental diagnostique de l'accueil des ESH en Accueil collectif de mineur (2015) et opérationnel pour créer un Pôle ressources handicap (2015-16)
- Soutien supplémentaire de la CAF spécifique passé de 4 000 € à 17 443 €

- **Le handisport un axe fort**

L'accès au sport est un axe majeur de la politique sportive qui vient d'être labellisé, en janvier 2017, par 3 lauriers au niveau national ; label « Ville active et sportive ».

La Ville de Niort contribue fortement à l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le monde sportif.

Nombre des équipements sportifs municipaux sont d'ores et déjà accessibles ou en passe de l'être dans le cadre de l'Ad'AP pour lequel la Ville engage près de 3 millions d'euros de 2016 à 2024.

Pour cela, elle travaille en étroite collaboration avec les Comités départementaux Handisport et Sport adapté, l'objectif étant de permettre aux personnes le désirant d'avoir une pratique physique et sportive adaptée ainsi que de maintenir, grâce à ces activités, des relations sociales favorisant leur bien-être.

Cette politique volontariste a permis l'émergence de beaux talents et initiatives :

- L'Amicale sportive niortaise basket évolue cette saison en National 1 handisport.



- Nicolas Antier est champion de France 2015 et 2016 de tennis de table handi et est sélectionné pour les Jeux européens handisport.
- Le Chamois Niortais FC est, quant à lui, le seul club de foot professionnel français ayant développé une section foot fauteuil.
- Les autres clubs niortais disposant d'une section handisport : le Stade niortais rugby, les Archers niortais, l'association Keep Cool, Niort Handball souchéen, l'Association de golf de Niort, Niort Gym, Vent d'ouest, le Cercle des nageurs de Niort, Niort Tennis de table
- L'activité Handiglisse, grâce à l'équipement de la patinoire, est un exemple concret d'action favorisant la mixité des publics. Une douzaine de personnes, encadrées par l'Institut médico-éducatif et le Foyer des Genêts utilisent actuellement le matériel mis gratuitement à disposition des usagers.
- Depuis la rentrée de septembre, mise en place des cours de patinage pour les aveugles et malvoyants

▪ **Accessibilité aux démarches administratives**

La mission handicap a participé au financement d'un site internet Facile à lire Facile à comprendre initié par les étudiantes du Master 2 IPHD. Ce site ergonomique, intuitif et accessible doit permettre de faciliter les démarches administratives, en donnant un maximum d'outils pour que chacun puisse compléter seul les documents.

www.cplusfacile.org

Axe 3 de la charte : Pour une ville accueillante et coopérante

- En concertation permanente avec les partenaires
- L'animation du groupe Accessibilité du jeu « Le soldat sans mémoire »

Les missions Valorisation du patrimoine historique et Handicap de la ville de Niort ont animé depuis le début de l'année 2016, un groupe de travail accessibilité du jeu pédagogique sur la guerre 1914 – 1918 « Le soldat sans mémoire ». Le groupe pilote était composé de représentants des associations de personnes en situation de handicap, membres de la Commission communale pour l'accessibilité : Trisomie 21, France Alzheimer, Autisme 79, Association Valentin Haüy, Association chiens guides d'aveugles, Génération Mouvement auxquels ont été associés le Centre hospitalier de Niort et des étudiants du Master IPHD.

Le jeu est basé sur des faits historiques locaux, édité, suite à la labellisation « Centenaire de la première Guerre mondiale » décernée en 2013 à la ville, candidate à la labellisation « Pays d'art et d'histoire ».

Ce jeu était conçu à la base pour un public scolaire, de niveau CM1/CM2. Après trois séances de travail avec le groupe pilote, il sera accessible en partie aux personnes âgées, aux déficients moteurs, intellectuels, psychiques légers et aux malvoyants. Une version des textes en langage Facile à lire facile à comprendre (FALC) est réalisée. Suite à la livraison du jeu, un après-midi test a été organisé le 1er décembre (voir compte-rendu joint en annexe 6). Le jeu n° a été testé le 10 janvier 2017 lors d'un café mémoire organisé par France Alzheimer (restitution en cours).

- Une participation au groupe Accessibilité musées Bernard D'Agesci et Donjon

Extrait de la présentation du groupe de travail « Accessibilité des musées » réalisé pour la Commission intercommunale pour l'accessibilité du 7 février 2017, annexe 7.

[...] Les musées doivent devenir des lieux ordinaires pour tous

L'accessibilité d'un lieu de culture ou d'une pratique culturelle ne se limite pas à la possibilité de s'y rendre et d'y circuler : elle implique de pouvoir profiter pleinement de son contenu

Elle concerne l'ensemble des citoyens: aucun empêchement physique, psychique, culturel, social, géographique ne doit exclure de l'accès et de l'éducation au patrimoine culturel [...]

Exemples d'actions réalisées en faveur de l'accessibilité des musées :

- Actions sur les tarifs ; Gratuité pour les moins de 25 ans, le 1er dimanche de chaque mois, pour les visites guidées à l'attention des écoles primaires et maternelles de l'Agglomération. Tarifs au quotient familial : PASS annuel.....
- Animations adultes : séances ART AU MENU, 3e jeudi de chaque mois au musée Bernard d'Agesci.
- Animations jeune public : fête ton anniversaire au musée, animations enfants durant les vacances scolaires, édition du Programme d'activités pédagogiques récapitulatif des thèmes de visites selon l'âge – diffusée aux écoles, services de l'éducation nationale et Centres Sociaux culturels.

- Des visites facilitées : applications numériques (marché en cours), Globetrotters Migrations 79, application dédiée à la collection ornithologique du Musée Bernard d'Agesci, est disponible depuis 2015.
- Des actions partenariales : Cycle découverte des collections et ateliers créatifs pour majeurs protégés des associations ATI, UDAF, MELIORIS Les Genêts.
- Participation aux Journées européennes du patrimoine et intervention lors de la rencontre autour de la thématique « accessibilité/inclusion aux musées de la Communauté d'Agglomération du Niortais » le 18 septembre.

➤ Concertation pour la mise en accessibilité des sites

✓ Place de la Brèche

Le 12 janvier, 10 représentants des associations de personnes en situation de handicap, membres de la CCA, ont participé à la rencontre avec les services municipaux concernés ;

Des travaux de mise en conformité sur les circulations piétonnes sont envisagés : mise en place de main-courantes, de bandes de vigilance en amont des escaliers et une bande de contraste sur le nez de toutes les marches.

Afin d'éviter une profusion de main-courantes conformément à la législation (une main-courante tous les 2,40m), les services municipaux proposent aux associations de mettre en conformité uniquement des continuités de cheminements.

Pour la main-courante un échantillon a été implanté de façon provisoire en haut de l'allée foraine pour avis avant de lancer les travaux.

Voir plan annexe 8.

✓ Le Moulin du Roc

La grande salle du Moulin du Roc a vu ses gradins remplacés pendant l'été 2015. Une visite du site a été effectuée le 23 juin 2016 par les membres de la CCA pour constater les travaux effectués.

Dans le même temps, le Moulin du Roc a accueilli Julie BOUCHAUD pour son stage de professionnalisation de fin de master IPHD. Elle avait pour mission de réaliser un diagnostic d'accessibilité des spectacles.

Cela passant par le diagnostic concernant l'accueil physique des spectateurs, elle a également effectué un diagnostic réglementaire et normatif des accès au Moulin du Roc, des entrées et de la placette. Ces équipements appartenant à la Ville, elle a transmis son diagnostic à la Mission handicap.

Voir annexe 9.

✓ Le Pavillon Grappelli

Le Pavillon Grappelli situé à l'arrière de l'hôtel administratif, au n° 56 de la rue Saint-Jean, est entièrement réaménagé avec les bureaux du Camji à l'étage.

Lors de la visite du 15 mars, les représentants de la CCA ont pu constater que le bâtiment retrouvait sa destination première avec l'ouverture, en rez-de-chaussée, d'une galerie d'expositions de 100 m² gérée par le service culturel municipal. Les lieux sont préservés, parquets, lambris, volume d'époque, ainsi que l'éclairage naturel qui passe par un puits de lumière aménagé à l'emplacement de l'ancien

escalier et fermé par un plafond en verre. L'opération a également consisté à remettre le bâtiment aux normes électriques et incendie et, bien-sûr, le rendre accessible à tout public.

✓ La patinoire

Le 16 novembre les membres de la CCA et les services municipaux concernés se sont rencontrés à la patinoire pour discuter des aménagements accessibilité patinoire pour les /malvoyants (voir annexe 10 compte-rendu de visite)

▪ En communiquant sur les dispositifs mis en place

• Stationnement

- Dans le cadre de l'application de la loi du 18 mars 2015 (loi 2015-300), la Ville de Niort rend accessibles gratuitement toutes les places ouvertes au public (hors ouvrages), notamment celles avec horodateurs, pour les détenteurs de cartes de stationnement pour personnes en situation de handicap.
- 1 080 cases PMR au 31 décembre 2016 :
 - Cases PMR aux normes : 550
 - Cases PMR pas aux normes : 63
 - Cases PMR sur domaine privé mais ouvertes au public : 467
- Mise en place d'une carte de localisation sur le site internet de la ville de Niort

- Feux sonores

- La Ville de Niort dispose de 48 carrefours à feux dont 25 sont équipés de visuel piéton sonore. Le principe est de diffuser un message audio qui précise la couleur du feu (au rouge ou vert). Cette indication permet à la personne aveugle ou mal voyante de juger si elle peut traverser la chaussée en toute sécurité ou s'il doit attendre le cycle vert.

Le dispositif est actionné par des télécommandes qui sont disponibles (sous convention) à la Ville de Niort, ou bien en appuyant sous l'appel piéton. A terme, au fur et à mesure de leur remplacement, l'ensemble des feux sera équipé de ce dispositif.

- Mise en place d'une carte de localisation sur le site internet de la ville de Niort.

- Communication dans le Vivre à Niort

Ci-après une sélection d'articles, concernant les personnes en difficulté et en situation de handicap, parus dans les « Vivre à Niort » de janvier à décembre 2016.

Vivre ensemble...

➤..... avec des difficultés

Décembre 2015 – Janvier 2016 (N°252)

Page 7 : Noël solidaire avec le Secours populaire (par le Secours populaire)



Page 9 : Une année pour tout changer (par la Mission locale sud Deux-Sèvres)
Une 2ème chance pour l'emploi (par l'Ecole de la 2^{ème} chance)

Février 2016 (N°253)

Page 6 : Prévenir le burn-out (par l'Unité nationale des syndicats autonomes)

Page 10 : Après l'école, le temps des bénévoles – le Clas (par le Centre Socioculturel du Parc)

Mars 2016 (N°254)

Page 4 : Toucher du doigt le digital – Niort Numeric

Page 9 : 41^{ème} parcours du cœur (par le Club cœur et santé)

Page 14 : Solidaires face au chômage (par l'Association nationale « solidarités nouvelles face au chômage »)

Page 15 : Un engagement pour une culture pour tous (par la Ville de Niort)

Avril 2016 (N°255)

Page 2 : Trophées du sport niortais (par la Ville de Niort)

Page 13 : Nouvel accueil pour le CCAS (Par le CCAS)

Mai 2016 (N°256)

Page 5 : 4 jours pour préparer l'avenir (par la Mission Locale)

Un carrefour pour l'emploi (par l'Association carrefours pour l'emploi)

Page 12 : Avidé de savoirs (par l'Université Inter-Âges)

Juin 2016 (N°257)

Page 8 : Les écoles solidaires (par le Conseil municipal enfants)

Juillet-août 2016 (N°258)

Page 2 : Des emplois à pourvoir (pour le Carrefour pour l'emploi centre ouest atlantique)

Page 6 : Les chantiers MIPE (par la Mission insertion pour l'emploi)

Page 20 : Les visites d'Agnès Dupont-Brillatz

Septembre 2016 (N°259)

Page 21 : L'ESPE tourne une page d'histoire (par l'Université de Poitiers, pour le master IPHD)

Octobre 2016 (N°260)

Page 10 : Vaincre le cancer du sein (par le Comité 79 de la Ligue contre le cancer)
Solidarité et fraternité dans la proximité (par le CCAS et le Centre socio-culturel des Deux-champs)

Novembre 2016 (N°261)

Page 3 : Edito : Niort solidaire (par M. le Maire)

Page 7 : La semaine solidaire (par la Ville de Niort et les associations niortaises)

Stop aux violences faites aux femmes (par la Ville de Niort)

Saint-André, lycée solidaire (par le lycée Saint-André)

Page 8 : Aider ceux qui aident (par Mélioris Le Grand Feu)

Pages 12 à 17 : Dossier CCAS

Page 24 : Cécile MARTINAT, chercheuse – Qui cherche trouve

Décembre 2016 – janvier 2017 (N°262)

Page 19 : Noël solidaire avec le Secours Populaire

Page 22 : Un pas vers l'emploi (par la Ville de Niort)

➤... en situation de handicap

Décembre 2015 – Janvier 2016 (N°252)

Page 7 : Le marché des associations du Clou-Bouchet (par la Fédération des malades et handicapés)

Page 8 : Téléthon (par l'Association française contre les myopathies)

Mars 2016 (N°254)

Page 9 : Courir pour aimer la vie (par l'Association des Paralysés de France)

Mai 2016 (N°256)

Page 6 : Une passion du sport partagée (par le Comité départemental handisport)
Objectif championnat de France (par la section foot fauteuil des Chamois niortais)

Une semaine Accès Libre pour tous (par la Ville de Niort et Centre de ressources handicap de l'Université de Poitiers)

Juin 2016 (N°257)

Pages 18-19 : Tout un fourbi (par Cirque en scène)

Page 24 : La transmission à cœur (par Pascal FOURNIER, créateur de cirque en scène)

Juillet-août 2016 (N°258)

Page 2 : Journée sport handicap

Page 5 : 25 ans au service de l'insertion (par l'Etablissement public communal de Niort pour les personnes handicapées, EPCNPH)

La ville au plus près des personnes handicapées (par le master Intégration des personnes handicapées et en difficulté)

Modules TT à l'office de tourisme (par l'Office de tourisme)

Page 6 : Travaux liés à l'accessibilité (par la Ville de Niort)

Pendant les vacances... les travaux continuent (par la Ville de Niort)

Septembre 2016 (N°259)

Page 11 : Mieux voir à deux (par l'Association Valentin Haüy)

Les mines, ça suffit (par Handicap international)

Journée mondiale Alzheimer (par France Alzheimer Deux-Sèvres)

Page 24 : Quand soins et créativité se conjuguent (par le Centre hospitalier et la chorale La clef des chants)

Novembre 2016 (N°261)

Page 6 : Lumières sur le téléthon (par l'Association française contre les myopathies)

Décembre 2016 – janvier 2017 (N°262)

Page 4 : L'AVC tour de Philippe Meynard

Page 8 : Les bâtiments privés aussi (par la Direction départementale des territoires, la Chambre des métiers et de l'artisanat et la Chambre de commerce et d'industrie)

- **La ville partenaire des évènements de sensibilisation**

- ✓ Participation aux 1ères Rencontres Accès Libre du 21 au 28 mai

(Voir bilan des Rencontres en annexe 11)

Une semaine d'échanges et de manifestations autour du handicap pour vivre et agir ensemble organisée avec le CRH, installé sur le Pôle universitaire niortais et la Ville de Niort.

150 visiteurs ont été accueillis aux expositions proposées à l'Hôtel de ville.

50 enfants du péricolaires ont participé aux ateliers musicaux proposés par le Groupe Métalzac du foyer de vie des Genets le 27 mai.

100 personnes ont assistés au concert de la Chorale de l'hôpital dans le salon d'honneur le 28 mai.

- ✓ Rencontre avec le cinéma CGR

Suite au rendez-vous du 9 février avec M. Meunier, directeur du CGR de Niort :

Possibilité de faire la demande en ligne, sur le site internet, d'une séance en audiodescription, sous-titrée, avec boucle magnétique.

- ✓ Partenaire des visites commentées dans la Ville

Lors de la CCA du 29 janvier, Agnès DUPONT BRILLATZ, guide-conférencier, partenaire de l'Office de Tourisme Communauté Agglomération du Niortais avait proposé d'organiser des visites commentées dans la Ville adaptée aux personnes qui se déplacent difficilement :

- Balades le long de la Sèvre; les mardis à 18h, les 12 juillet et 2 août.
- Le centre ancien de Niort; les samedis à 18h, les 2 juillet et 27 août.
- Les Halles de Niort; les dimanches à 10h, les 10 juillet et 7 août.

Seule une personne à mobilité réduite s'est inscrite.

✓ Intervention auprès du public scolaire

A l'aide d'un power Point, présentation des moyens mis en œuvre dans le cadre de la politique d'inclusion de la Ville de Niort :

- Bac pro paysage lors de la journée de sensibilisation au handicap au Lycée Horticole de Niort le 17 mai.
- Etudiants BTS lors de la journée "A la rencontre du handicap" à l'ICSSA le 22 septembre.

- Partenaire de la journée de sensibilisation à la déficience visuelle le 26 septembre

Dans le cadre de l'organisation de l'opération «Sur le Chemins en duo », l'association Valentin Haüy (AVH), son comité régional et la Ville de Niort, ont proposé une journée de sensibilisation à la déficience visuelle à l'Hôtel de Ville de Niort.

Cet événement à la fois sportif et convivial consistait à réaliser une grande marche solidaire de 120 kilomètres sur le chemin de Compostelle, allant de Poitiers à Saintes. En binômes, un voyant et un malvoyant ou aveugle, 150 marcheurs ont participé à cet événement.

Le lundi 26 septembre de 9h à 12h30 et de 13h45 à 17h à l'Hôtel de Ville, les Salon d'honneur et Salle de Justice de paix, ont été ouverts au public.

Au programme : ateliers et informations pour tous proposés par les partenaires (AVH Niort, le conseil Départemental, la bibliothèque sonore, les Chiens guides d'aveugles), les étudiants et les agents territoriaux :

- Des présentations de produits utilisés pour la mise en accessibilité des ERP :
balise sonore, télécommande universelle, bande d'éveil....

- Des démonstrations de matériels adaptés pour la vie quotidienne: détecteur de couleurs, de lumière, montre et réveil parlant, ordinateur adapté, matériels parlants médicaux, de cuisine, livres sonores, en braille ou en gros caractères
.....

IV- Une CCA active

Trois réunions plénières de la commission communale pour l'accessibilité ont été programmées au cours de l'année. (Voir les comptes-rendus en annexes)

- Le 29 janvier (annexe 12)
- Le 28 juin (annexe 13)
- Le 25 novembre (annexe 5)

Au cours de ces réunions riches en échanges, les problématiques de suivi des Ad'AP et des transports ont été largement évoquées.

V- Perspectives 2017

- Suivi de l'Ad'AP municipal.
- Mise à jour de la liste des ERP accessibles.
- Partenaires des manifestations: semaine d'information sur la santé mentale, journée mondiale de l'autisme, 2 ème Rencontres Accès Libre
- Participation au groupe accessibilité musées.
- Réalisation d'une mallette pédagogique à destination des scolaires.
- Mise en place des documents d'informations pour le vote pour tous et organisation d'un bureau de vote factice.
- Elaboration de guides de recommandations pour l'accessibilité des; documents écrits, diaporamas, des manifestations....



VI. Glossaire

SIGLES	SIGNIFICATION
Ad'AP	Agenda d'accessibilité programmé
AESH	Accompagnant d'élève en situation de handicap
CCA	Commission communale pour l'accessibilité
CRH	Centre de ressources handicap
DSDEN	Direction des services départementaux de l'Education Nationale
ERP	Etablissement recevant du public
ESH	Elève en situation de handicap
FIPHFP	Fond d'insertion des personnes en situation de handicap
IOP	Installation ouverte au public
IPHD	Intégration de personnes handicapées et en difficulté

Crédit photos : ville de Niort

